

Metz, le 6 janvier 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Charlotte RAMBERT
Tél : 03.87.34.34.12
E-mail : charlotte.rambert@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire de Forbach
Avenue de Saint-Remi
57600 Forbach

OBJET : LIDL Forbach - Porter à connaissance EP – Avis de recevabilité
RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00800
P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance eaux pluviales » au titre de l'article R.214-40 du Code de l'environnement déposé par LIDL concernant le projet de magasin LIDL sur votre commune, est recevable.

Le projet prévoit une modification des ouvrages de gestion des eaux pluviales suite à la prise en compte du rejet des eaux pluviales des ombrières photovoltaïque dans le bassin d'infiltration.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à LIDL valant avis de recevabilité. À l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau par interim,



Astride ERMAN